



MAIRIE de MERAL

5 rue de Bretagne
53230 MERAL
Téléphone : 02.43.98.83.07
accueil@mairie-meral.fr

ARRÊTE n° 2026-42 du 12 juin 2026

Objet :

Règlementation de la circulation et du stationnement
pendant les travaux basse tension, éclairage et France
telecom
du 17 juin 2026 au 30 juin 2026

Le Maire de Méral,

Vu le code de la route et notamment ses articles R 411-8 et 411-21-1 et R 411-25,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2211-1, L2112-2, L2213-1, L
2213-4, L 2213-6 et suivants,

Vu la demande de l'entreprise SORELUM, Zone du Millenium, 19 rue Louis Renault, Saint-Berthevin
(Mayenne) en date du 12 juin 2026.

Considérant que la sécurité publique, pendant les travaux basse tension, éclairage et France telecom au
niveau de l'extension de la ZA du moulin à vent sur la commune nécessite une réglementation de la
circulation et du stationnement du 17/06/2026 au 30/06/2026.

ARRÊTE :

- Article 1 :** Du 17 au 30 juin 2026, pendant les travaux basse tension, éclairage et France telecom, la
circulation se fera par alternat par feux tricolores ou au moyen de panneaux réglementaires
et le stationnement sera interdit au droit du chantier.
- Article 2 :** La signalisation temporaire liée à la réglementation de la circulation et du stationnement
sera mise en place par la société SORELUM.
- Article 3 :** Le présent arrêté sera affiché en mairie par les soins de M. le Maire.
- Article 4 :** Ampliations du présent arrêté seront notifiées par M. le Maire à :
- M. le Chargé d'Affaires de l'entreprise SORELUM
 - M. le Commandant du Groupement de gendarmerie de Craon,
 - M. le Directeur du Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours à
Saint-Berthevin
- Chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Méral, le 12 juin 2026

Le Maire,
Richard CHAMARET

